



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 118813

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la formation des sportifs français. Il lui demande si elle est satisfaite de la manière dont les jeunes sportifs sont repérés, formés et sélectionnés et si elle ne considère pas que des efforts doivent être faits en vue d'améliorer l'ensemble du processus de la formation des sportifs, de la détection à l'encadrement en compétition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118813

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10238

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)